



الشبكة النقابية للهجرة ببلدان المتوسط و جنوب الصحراء
Réseau syndical migrations méditerranéennes subsahariennes
Mediterranean – subsaharan migration trade union network

Déclaration de Tunis

Réunis à Tunis, **les membres de l'Assemblée générale du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes (RSMMS)** se félicitent du niveau des débats atteint lors de la conférence internationale tenue les 2 et 3 juillet 2019, en présence de participants de la Tunisie, et d'une centaine d'invités internationaux représentant 26 organisations syndicales provenant d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Nord et d'Europe, des organisations syndicales régionales et des institutions et organisations internationales compétentes, pour discuter de la gouvernance des migrations, du dialogue social, de la régularisation et de la mobilité des travailleuses et travailleurs migrants.

Les membres se félicitent également de la qualité de l'atelier de formation des points focaux du Réseau, organisé les 30 juin et 1^{er} juillet 2019, à Tunis, qui traduit le démarrage d'une assistance syndicale en faveur des migrants sur une base coordonnée, et en concertation avec les acteurs de la société civile.

Les membres du RSMMS notent la persistance de l'échec des modèles de développement actuels, faisant de la multiplication des conflits et violences, la mauvaise gouvernance et la corruption comme principales causes des migrations. Les membres notent également le désengagement de la majorité des pays subsahariens auprès de leurs ressortissants à l'étranger, le déficit d'une gestion équitable des flux migratoires par les gouvernements du Maghreb qui tardent à assumer pleinement leur responsabilité dans la nécessaire régularisation des situations des migrants conformément aux normes internationales, ainsi que la gestion unilatérale des questions migratoires par les gouvernements de l'Europe, écartant les syndicats européens des considérations transfrontalières de la mobilité du travail.

Les membres du RSMMS réaffirment leur position de principe sur la nécessité d'un dialogue social tripartite dans chacune des trois régions du monde qu'ils représentent, pour contribuer à l'élaboration de politiques équitables basées sur le respect des droits fondamentaux de la personne, et du travailleur en particulier.

Les membres du Réseau dénoncent la dérive xénophobe et raciste qui alimente les politiques migratoires menées ces dernières années. Ils s'indignent face aux tentatives de criminalisation des migrants et de l'assistance qui leur est apportée. Ils alertent l'opinion publique sur l'opportunisme et les calculs politiques qui stigmatisent les migrants et détournent les citoyens des trois régions des véritables problèmes.

Les membres du RSMMS s'indignent face à ce qu'ils considèrent comme un crime de guerre suite au raid aérien qui a coûté la vie à plus de cinquante migrants en Libye. Ils réitèrent leur forte opposition à l'existence même des centres de détention tel que celui de Tajoura.

Nous faisons le constat que :

- Nos États font le choix de l'approche sécuritaire et se retrouvent dans l'incapacité d'élaborer des politiques respectueuses des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
- La militarisation des frontières favorise l'accaparement des ressources internes et d'aide au développement, sans apporter des réponses cohérentes et pertinentes aux situations d'insécurité et de vulnérabilité des populations.

Nous soulignons que :

- Les syndicats développent des activités pilotes, articulant la solidarité syndicale entre pays de départ, de transit et de destination, dans l'optique de proposer de nouvelles politiques à la mesure des défis qui se posent ;
- Le travail des points focaux du Réseau et des espaces migrants mis en place au sein des syndicats de différents pays, ainsi que la coopération interrégionale promue par le RSMMS, sont à même de favoriser l'unité d'action dans le mouvement syndical international autour de l'accueil, de l'assistance, du conseil et de la défense des travailleurs migrants.

La cinquième Assemblée générale du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes (RSMMS), forte des initiatives des membres et de l'expérience capitalisée depuis sa constitution en 2014, proclame ce qui suit :

- La nécessité de la ratification et de l'application des Conventions internationales (Nations Unies et de l'OIT) en faveur des migrants ;
- La réaffirmation de la mission fondamentale des organisations syndicales de défendre, d'informer et d'assister tous les travailleurs migrants réguliers et irréguliers, afin qu'ils accèdent aux mêmes droits que ceux des travailleurs nationaux ;
- Le refus de cautionner les accords de réadmission ;
- Le droit des travailleurs migrants, quel que soit leur statut, à l'adhésion aux organisations syndicales, comme le prévoient les conventions internationales sur les travailleurs migrants ;
- La volonté de contribuer à la mise en œuvre et au suivi et examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, dans sa dimension relative à la migration de travail et au travail décent ;
- Le renforcement des coopérations dans toutes les directions géographiques, et le développement d'alliances avec les autres acteurs qui interviennent en faveur des travailleurs migrants ;
- Son rôle actif dans l'élaboration et la mise en œuvre d'accords bilatéraux et multilatéraux en matière de main d'œuvre ;
- La mise à disposition de son expertise pour une meilleure compréhension de la situation, notamment par la collecte de données sur la migration de travail ;
- La mobilisation des membres pour mener une campagne de sensibilisation transrégionale auprès des adhérents syndicaux et des populations, en vue de lutter contre les dérives xénophobes et racistes et d'alimenter un débat constructif, basé sur des données et des informations probantes.

Fait à Tunis, le 4 juillet 2019

**Liste des organisations syndicales membres du
Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes (RSMMS)**

(en date du 4 juillet 2019 – Liste actualisée après la 5^{ème} AG)

Pays	Dénomination	Acronyme
Coordination générale du RSMMS (& membre)		
1. Tunisie	1. Union Générale Tunisienne du Travail	UGTT
Organisations syndicales membres du RSMMS		
2. Algérie	2. Confédération Générale Autonome des Travailleurs en Algérie	CGATA
3. Belgique	3. Confédération des Syndicats Chrétiens	CSC
4. Bénin	4. Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Bénin	UNSTB
5. Burkina Faso	5. Union Syndicale des Travailleurs du Burkina	USTB
6. Côte d'Ivoire	6. Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire	UGTCI
7. Espagne	7. Confederación Sindical de Comisiones Obreras	CCOO
	8. Unión Sindical Obrera	USO
	9. Unión General de Trabajadores	UGT
8. France	10. Confédération Française Démocratique du Travail	CFDT
	11. Confédération Générale du Travail	CGT
9. Italie	12. Confederazione Generale Italiana del Lavoro	CGIL
	13. Unione Italiana del Lavoro	UIL
10. Mali	14. Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali	CSTM
	15. Union Nationale des Travailleurs du Mali	UNTM
11. Maroc	16. Confédération Démocratique du Travail	CDT
	17. Union Marocaine du Travail	UMT
12. Mauritanie	18. Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie	CGTM
	19. Union des Travailleurs de Mauritanie	UTM
13. Niger	20. Union des Syndicats des Travailleurs du Niger	USTN
	21. Confédération Nigérienne du Travail	CNT
	22. Confédération Démocratique des Travailleurs du Niger	CDTN
14. Portugal	23. Confederação Geral dos Trabalhadores Portugueses – Intersindical Nacional	CGTP-IN
15. Sénégal	24. Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal	CNTS
	25. Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal - Forces du changement	CNTS-FC
	26. Confédération des Syndicats Autonomes	CSA
	27. Union Démocratique des Travailleurs du Sénégal	UDTS
	28. Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal	UNSA
16. Togo	29. Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo	CSTT

Contact :

UGTT - Département des Relations Internationales et de la Migration
9 rue de Grèce – 1001 Tunis / Tunisie

E-mail : ugtt.relationinternational@yahoo.fr

Tel. : (+216) 71 336 549 / Fax : (+216) 71 334 227